Image not found or type unknown

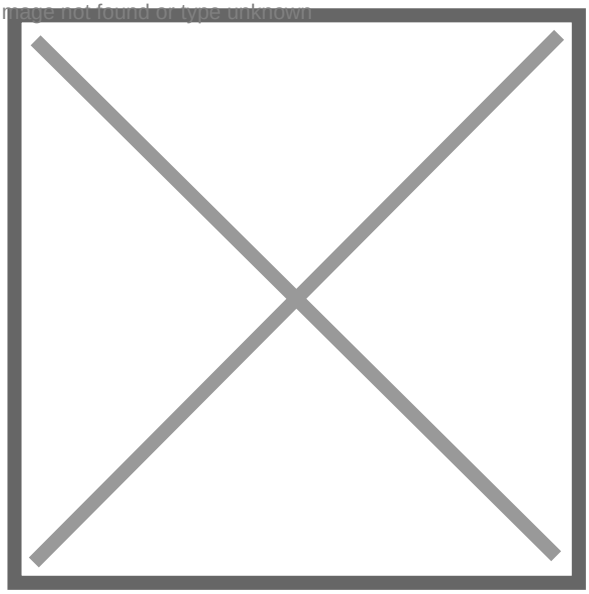

Denonciation calomnieuse d'une ex

Par **durand**, le **17/06/2010** à **11:45**

Bonjour,
divorcé depuis plusieurs années mon ex continu cependant de me mener une vie très dure et nos rapports sont de pire en pire j'ai été plusieurs fois au commissariat pour me renseigner ils ne peuvent rien faire hors au mois de sept 2009 j'ai été convoqué au commissariat car cette dernière avait porté plainte contre X pour dégradation de son véhicule mais m'avait cité car elle me soupçonnait.J'ai été convoqué mais au vu de la légèreté des faits et des preuves que j'ai apporté ils ont bien compris que je n'y était pour rien. j'aurai aimé savoir si dans ce genre de cas on peut se retourner contre la personne pour dénonciation calomnieuse ? je ne demande pas ça pour demander des dommages et intérêts mais juste pour savoir si de tels faits se reproduisent que puis-je faire? j'espère que vous pourrez me répondre merci beaucoup

Par **chris_ldv**, le **17/06/2010** à **15:11**

Bonjour,

Soyez patient et rendez vous aux éventuelles convocation au commissariat: l'accumulation de plaintes qui resteront à priori sans suite faute de preuve vont rapidemment discréditer votre ex vis à vis de la police et de la justice.

Cordialement,

Par **durand**, le **17/06/2010** à **16:08**

ok merci beaucoup ca va quand meme faire 5 ans que ça dure et j'en ai plus qu'assez j'aimerai bien que les choses évoluent et qu'elle me laisse tranquille mais je vais suivre votre conseil de toute façon le harcèlement moral n'étant pas reconnu il n'y a plus que ça à faire encore merci au revoir

Par **kindermaxi**, le **17/06/2010** à **18:33**

Bonsoir,
Quand ça fait un moment que ça dure, vous pouvez déposez plainte pour "plainte abusive", et à son tour elle sera convoquée.
Je ne pense pas qu'elle va apprécier la (les) convocation(s).
Si vous en posez plusieurs, photocopies à l'appui, vous écrivez au procureur de la république du lieu de vos convocations, en lui demandant de faire le nécessaire pour votre tranquililité.
De forte chance qu'elle soit convoquée au tribunal, où il lui sera correctement expliquée ce qu'elle encoure pour de telles plaintes.
Bonne soirée.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés